

ÉCHEC À L'ÉCHEC – PÂQUES 2012

**DATES : Lu 2/4 → Ve 6/4/2012
Ma 10/4 → Sa 14/4/2012**

Les élèves s'inscrivent pour une période complète et indivisible de 1 semaine.

☞ **Attention** : les lieux varient en fonction de la période (cf. verso).

PRIX : 40 € / matière

La participation aux frais est de **40 €** par matière choisie (1h15 par jour pendant 1 semaine = 5 x 1h15).

Exemple : si vous choisissez les cours de physique et de chimie, vous aurez donc 1h15 de chimie et 1h15 de physique chacun des 5 jours de la session et vous payerez 80 €.

☞ **Attention** : algèbre et géométrie sont 2 matières différentes !

NOUVEAU en 6^e primaire : nous avons créé un module unique et global de **préparation au CEB** en mathématiques et en français. Ce module dure **2h30 par jour**. La participation aux frais est donc de **80 euros** pour la semaine.

HORAIRE : ENTRE 8h00 ET 13h15

- **Les Ateliers commencent au plus tôt à 8h00 et se terminent au plus tard à 13h15.**
- Après clôture des inscriptions, nous établissons un horaire qui permet à chaque élève de suivre les cours choisis en évitant, dans la mesure du possible, les heures de fourche.
- L'horaire vous est envoyé par la poste la semaine qui précède le début des cours.

La non réception de l'horaire ne peut être invoquée comme raison d'annulation.

Au cas où vous ne l'auriez pas reçu deux jours ouvrables avant le début des cours, consultez-le sur notre site www.jsb.be ou téléphonez-nous entre 8h30 et 16h30 (02.537.03.25).

CHOIX DU LIEU ET DES COURS

- Vous choisissez le lieu qui vous convient dans la liste proposée (voir page 2).
- Vous choisissez la (les) matière(s) en la (les) cochant dans la grille page 4.
☞ **Attention, maximum de 4 matières différentes.**

Notre objectif est, dans les meilleures conditions pédagogiques possibles, de donner un coup de pouce aux élèves pour **préparer leur(s) examen(s)**. Rejoignez-nous et participez aux Ateliers que nous organisons durant les vacances de Pâques. Les groupes (10 élèves maximum par groupe) sont animés par un professeur qui propose des applications de difficulté croissante, lors de 5 séances d'1h15. L'enseignement est concret, dynamique et **adapté aux problèmes et lacunes de chacun**, de la 6^e primaire à la fin du secondaire.

Les professeurs conseillent aux élèves de se présenter aux Ateliers avec leur(s) cours en ordre et après avoir révisé leur(s) matière(s) et établi un bilan de leurs lacunes.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font :

- **en ligne** sur www.jsb.be (avec paiement en ligne), ou ...
- **par courrier postal** (Échec à l'échec, av. Latérale 17 à 1180 Bruxelles), ou ...
- **par fax** (02.537.08.02).

Dans ces 2 derniers cas, renvoyez le formulaire ci-joint (pages 3 et 4) complété et signé.

- L'inscription par courrier ou fax est validée dès réception du formulaire d'inscription.
- Le paiement doit être en ordre avant le début des cours.
- Les inscriptions sont ouvertes, **sans limitation du nombre d'inscrits ...**
 - **jusqu'au vendredi 23 mars** pour les cours de la 1^{re} période (du 2/4 au 6/4/2012) et ...
 - **jusqu'au vendredi 30 mars** pour les cours de la 2^e période (du 10/4 au 14/4/2012).

Après ces dates, les inscriptions se font en fonction des places disponibles.

MODALITÉS DE PAIEMENT : PAR VIREMENT

Le règlement des cours se fait par virement bancaire sur le compte **BE24 0014 5323 8438 [BIC : GEBABEBB]** des Jeunesses Scientifiques **en indiquant en communication** :

- **Les nom et prénom de l'enfant** (très important si le titulaire du compte ne porte pas le même nom que l'enfant !)
- L'année d'études.
- Le(s) cour(s) et le lieu choisis.

ANNULATIONS : UNIQUEMENT PAR ÉCRIT

Faites parvenir votre lettre (ou fax) d'annulation au secrétariat **avant le 23 mars** pour les cours de la 1^{re} période et **avant le 30 mars** pour les cours de la 2^e période. **Les frais d'annulation s'élèvent à 10 €.**

APRÈS CES DATES, les annulations ne seront plus acceptées sauf raison médicale. Dans ce cas, une demande de remboursement de 50 % des frais des cours non suivis peut être introduite par lettre ou fax, accompagnée d'un certificat médical. Le remboursement vous parviendra dans le courant du mois de mai.

DATES ET LIEUX

DU LUNDI 2 AU VENDREDI 6 AVRIL 2012 INCLUS

BRUXELLES

1. **Anderlecht**, École sec. Bracops-Lambert, avenue Bertaux, 45A
2. **Auderghem**, Ath. Royal, avenue du Parc de Woluwe, 27
3. **Bxl-Centre**, Ath. Royal Gatti de Gamond, rue du Marais, 65
4. **Bxl-Clovis**, Ath. Com. Adolphe Max, rue de Gravelinnes, 68
5. **Bxl-Heysel**, Ath. Com. Bockstael, rue Reper Vreven, 80
6. **Bxl-Pagodes**, Ath. Com. des Pagodes, rue de Beyseghem, 141
7. **Ixelles**, Ath. Com. Charles Janssens, rue Major Dubreucq, 35
8. **Jette**, Ath. Royal, avenue de Levis Mirepoix, 100
9. **Molenbeek**, Ath. Royal Serge Creuz, avenue du Sippelberg, 2
10. **Uccle-Decroly**, École Decroly, drève des Gendarmes, 45
11. **Uccle-Gatti de Gamond**, IEPSCF, rue Gatti de Gamond, 95

BRABANT WALLON

12. **Braine-l'Alleud**, Ath. Royal Riva Bella, square Riva Bella
13. **Ottignies-LLN**, Ath. Paul Delvaux-site de Lauzelle, r.de Clairvaux 5-15
14. **Rixensart**, Ath. Royal, rue Albert Croy, 14
15. **Waterloo**, Ath. Royal, rue Émile Theys
16. **Wavre**, Collège Saint-Jean, rue du Pont Saint Jean, 48

HAINAUT

17. **Ath**, Ath. Royal, rue des Récollets, 9
18. **Binche**, Ath. Royal, place des Droits de l'Homme
19. **Charleroi**, Ath. Royal Ernest Solvay, boulevard Devreux, 27
20. **Dour**, Ath. Royal, rue de l'Athénée, 23
21. **Enghien**, Ath. Royal, rue Montgomery, 73
22. **Fontaine l'Évêque**, École communale, bd du Nord, 16
23. **La Louvière**, Ath. Provincial, boulevard de Tivoli, 2
24. **Lessines**, Ath. Royal René Magritte, rue Waterman, 27
25. **Mons**, Ath. Royal, rue de l'Athénée, 4

26. **Mouscron**, Ath. Royal, rue du Midi, 15
27. **Péruwelz**, Ath. Royal, rue des Français, 31
28. **Rèves**, Institut Sainte-Marie, rue de l'Église, 7
29. **Soignies**, Collège Saint-Vincent, chaussée de Braine, 22
30. **Tournai**, Ath. Royal Jules Bara, rue Beyart

LIÈGE

31. **Ans**, Ath. Royal, rue George Truffaut, 37
32. **Aywaille**, Ath. Royal, avenue François Cornesse, 48
33. **Chênée**, Ath. Royal, rue Bourdon, 32
34. **Esneux**, Ath. Royal, rue de l'Athénée, 6
36. **Herstal**, Ath. Royal, rue Jean Lambert Sauveur, 59
37. **Liège Atlas**, Ath. Royal Liège Atlas, quai Saint-Léonard, 80
38. **Stavelot**, Ath. Royal, Haute-Levée, 3
39. **Verviers**, Ath. Royal Verdi, rue des Wallons, 57 (Stembert)
40. **Visé**, Ath. Royal, rue du Gollet, 2
41. **Welkenraedt**, Ath. Royal, rue Gérard Delvoeye, 2

NAMUR

42. **Auvelais**, Collège Saint-André, rue des Auges, 22
43. **Beauraing**, Institut ND du Sacré-Cœur, rue de Rochefort, 65
44. **Couvin**, Ath. Royal J. Rey, rue Croisette, 1
45. **Gembloux**, Institut technique horticole, rue Verlaine, 5
46. **Namur-St Servais**, Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière, 101

LUXEMBOURG

47. **Arlon**, Institut Cardijn-Lorraine, rue de Neufchâteau, 69
48. **Marche-en-Famenne**, Institut Saint-Laurent, rue du Viaduc
49. **Neufchâteau**, Institut Saint-Michel, place du Château, 3

DU MARDI 10 AU SAMEDI 14 AVRIL 2012 INCLUS

BRUXELLES

50. **Koekelberg**, Ath. Royal, av. de Berchem Ste-Agathe, 34
51. **Watermael-Boitsfort**, Col. St-Hubert, av. Charle-Albert, 9
52. **Woluwe-Saint-Pierre**, ITSSEP, avenue Salomé, 2

BRABANT WALLON

53. **Nivelles**, Collège Ste-Gertrude, Faubourg de Mons, 1
54. **Wavre**, Ath. Royal Maurice Carême, av. Henri Lepage, 4-6

HAINAUT

55. **Braine-le-Comte**, Ath. Royal, rue de Mons, 87
56. **Fleurus**, Ath. Royal Jourdan, rue de Fleurjoux 3

NAMUR

57. **Dinant**, Ath. Royal Adolphe Sax, rue Saint-Pierre, 90
58. **Florennes**, Ath. Royal, rue des Écoles, 21

LIÈGE

59. **Huy**, Ath. Royal, quai d'Arona, 5

LUXEMBOURG

TOUS LES COURS SE DONNENT LA 1^{RE} SEMAINE DANS CETTE PROVINCE.

Ce bulletin d'inscription est également téléchargeable sur notre site www.jsb.be

Inscriptions on-line également via notre site www.jsb.be

Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au 02 537 03 25

BULLETIN D'INSCRIPTION

Excepté en cas d'inscription en ligne, le présent bulletin d'inscription (pages 3 et 4) est à renvoyer soit par courrier : Jeunesses Scientifiques - « Échec à l'échec » - Avenue Latérale 17/1 - 1180 Bruxelles soit par fax au 02.537.08.02

A. COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

NOM PRÉNOM Né(e) le

ADRESSE N° B^{te}

CODE POSTAL LOCALITÉ

☉ GSM parents / ☉ Privé / ☉ Bureau /

Année d'études de l'enfant (en 2011-2012)

J'effectue le paiement d'un montant de x 40 € = € sur le compte **BE24 0014 5323 8438 BIC: GEBABEBB** des Jeunesses Scientifiques avant le début des cours.

Mon enfant participe aux ateliers « Échec à l'échec » pour la première fois OUI NON

B. AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père - mère - tuteur, de déclare :

- avoir pris connaissance des conditions et modalités d'inscription (page 1 de ce document) et y adhérer;
- décharger les animateurs de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité;
- savoir que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des trajets aller et retour;
- informer l'élève qu'il est interdit de fumer dans et aux alentours de l'établissement choisi;
- avoir été informé(e) que les élèves qui fréquentent les ateliers Échec à l'échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille;
- avoir été informé(e) que les photos prises dans le cadre des ateliers Échec à l'échec peuvent être utilisées par les Jeunesses Scientifiques de Belgique dans le cadre de la promotion de cette activité;
- marquer mon accord pour que mes coordonnées soient utilisées à des fins de promotions des activités des Jeunesses Scientifiques.*

Écrire à la main: « lu et approuvé » :

Date et signature :

* En aucun cas, vos coordonnées ne seront cédées à des tiers. Conformément au respect de la loi sur la vie privée, il vous est possible à tout moment de vous opposer, gratuitement, sur simple demande écrite, au traitement de vos données à des fins de direct marketing.

C. CHOISISSEZ VOTRE CENTRE dans la liste ci-contre (page 2)

Je choisis de suivre les cours (cochez une des 2 semaines ci-dessous)

du lundi 2 au vendredi 6 avril 2012 dans le Centre (indiquez la commune) qui porte le numéro (de 1 à 49)

du mardi 10 au samedi 14 avril 2012 dans le Centre (indiquez la commune) qui porte le numéro (de 50 à 59)

D. CHOISISSEZ LE(S) COURS en cochant dans la grille au verso (page 4)

NOM DE L'ÉLÈVE PRÉNOM Rappel du n° de tél. :

Faites une croix en face de la (ou des) matière(s) choisie(s) (4 au maximum) dans la colonne qui correspond à l'année d'études de l'élève en 2011-2012.

ATTENTION : tous les cours ne sont pas organisés dans tous les Centres ! Reportez-vous aux numéros de la page 2.

	6^e PRIMAIRE	Centres dans lesquels les cours sont organisés :
	Préparation au CEB (mathématiques <u>et</u> français) (= 1 module unique de 2h30/jour = 80 euros/semaine)	1-2-3-5-6-7-8-10-12-13-15-18-19-21-23-25-28-32-33-36-37-42-44-48-49-50-51-52-54-55-56-58

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1 ^e sec	2 ^e sec	3 ^e sec	4 ^e sec	5 ^e sec	6 ^e sec	Centres dans lesquels les cours sont organisés :
Allemand							5-33-36-38-39-47
Anglais 1 ^{re} langue étrangère							<u>Tous</u> (sauf en région bruxelloise)
Anglais 2 ^e langue étrangère							<u>Tous</u>
Biologie							1-2-4-6-7-8-11-12-13-14-15-18-19-20-21-22-23-25-28-29-30-32-33-34-35-36-37-39-42-44-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-57-59
Chimie générale							<u>Tous</u>
Chimie organique							1-2-5-6-8-10-11-12-13-15-18-19-20-21-23-25-29-31-33-36-39-46-48-49-50-51-52-53-54-57
Français (tout sauf orthographe)							<u>Tous</u>
Grec							4-5-21-25-36-50
Latin							2-3-4-5-6-7-11-15-18-19-21-23-25-28-33-36-50-51-53-54
Mathématiques : algèbre ou analyse							<u>Tous</u>
Mathématiques : géométrie et/ou trigonométrie							<u>Tous</u>
Mathématiques TQ (technique de qualification)							1-3-4-5-11-12-13-14-16-18-19-20-26-27-29-31-37-39-41-43-44-45-46-47-48-49-50-52-53-55-57
Méthode de travail							2-3-4-5-10-11-12-13-14-15-18-19-21-23-25-28-29-31-32-33-34-35-36-41-42-43-44-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-57
Néerlandais 1 ^{re} langue étrangère							<u>Tous</u>
Néerlandais 2 ^e langue							<u>Tous</u> (sauf en région bruxelloise)
Orthographe							<u>Tous</u>
Physique							<u>Tous</u>
Sciences							1-2-3-4-5-6-7-8-9-11-13-14-15-16-18-19-20-21-22-23-25-28-29-32-33-34-35-36-37-38-39-44-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-57-59
Sciences économiques / comptabilité							3-6-7-11-12-15-21-25-39-50-55

Une case noircie signifie que la matière n'est pas proposée dans l'année concernée.